

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2007 - Convocation du 12/03/2007
Compte rendu affiché le : 29/03/2007
Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

Absents représentés : M. MEYER (pouvoir à M. POINT); Mlle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMAN)

Absents : M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25

Objet : Compte administratif 2006

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives.

Selon l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif. Il détermine :

- le résultat de fonctionnement de l'exercice
- le solde de l'exécution de la section d'investissement
- les restes à réaliser de la section d'investissement

Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal.

A partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif pour l'année 2006 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Nature	Dépenses	Recettes	SOLDE
Section de fonctionnement			
Excédent reporté (CA 2004)		597 430.72	
Opérations réelles	6 256 405.96	7 461 975.92	
Opérations d'ordre	256 127.35		
Total	6 512 533.31	8 059 406.64	+ 1 546 873.33
Section d'investissement			
Reprise de l'excédent 2005		1 230 827.10	
Opérations réelles	4 548 847.06	1 508 788.76	
Opérations d'ordre		256 127.35	
Affectation du résultat 2005		793 740.12	
Total	4 548 847.06	3 789 482.73	- 759 363.73
RESULTAT CA 2005			+ 787 509.60
Restes à réaliser			
Opérations d'investissement	602 269.21	123 803.78	- 478 465.43
Excédent de fonctionnement disponible			+ 309 044.17

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion de Monsieur le Trésorier,
- **ADOpte le compte administratif 2006 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 22 mars 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le
Publication ou affichage du 29/03/2007
Paul LAFFLY,
Maire.

